

l'Ovillois

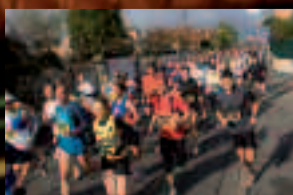
JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 130 AVRIL 2009

Un nouveau conservatoire pour Houilles



P. 2
SPORT



Un événement sportif et festif très attendu : le traditionnel Tour de Houilles.

P. 2
ANIMATION



Le carnaval des enfants revient pour le plus grand bonheur des petits Ovillois.

P. 5
EMPLOI



Le « Forum jobs d'été » permet aux jeunes d'accéder à des offres d'emploi pour la période estivale.

SPORT

À VOS MARQUES...

Le traditionnel Tour de Houilles aura lieu le dimanche 26 avril. Un événement sportif et festif très attendu.

Le Tour de Houilles fait partie des moments forts dans la vie sportive ovilleoise. Cette épreuve, qualificative pour les championnats de France et le Challenge des Yvelines, est aujourd'hui devenue un rendez-vous incontournable. Elle aura lieu le dimanche 26 avril et s'élancera, à 10 h, du 64, rue de la Marne, pour un parcours en boucles de 10 km. À cette occasion, le SOH (Sports olympiques de Houilles), organisateur de la course, fêtera ses 80 ans. Un âge qui n'a pas l'air de lui avoir coupé les jambes !

Le 10 km en couples constituera, avec le 10 km en individuel (à partir de la catégorie cadets), l'épreuve phare de cet événement sportif. Si le côté compétitif reste un aspect important de la course, le Tour de Houilles se veut aussi un moment festif et convivial. C'est pourquoi, il n'hésite pas à s'ouvrir à de nombreuses tranches d'âges et à mélanger les genres (course en couples, en individuel, par équipes de trois pour les femmes ou de cinq pour les hommes), et toujours dans ce souci de s'adresser au plus grand nombre. À 9 h 15, les jeunes

Le Tour de Houilles, une formule originale qui combine les genres et les catégories.



nés en 1998 et après pourront ainsi rivaliser de vitesse sur une distance tout de même plus courte (1,32 km), tandis que ceux nés entre 1994 et 1997 les suivront 15 minutes plus tard sur une distance double.

Une remise des prix récompensera les vainqueurs ainsi que les trois premiers de chaque catégorie. Sans oublier l'inévitable gros lot attribué par tirage au sort. ■

66^e Tour de Houilles.

Dimanche 26 avril.

Inscriptions : formulaires disponibles au SOH (23, rue Gabriel-Péri) ou sur www.sohouilles.com.

Participation : 8€ ou 10€ (coureurs individuels) et 11€ ou 16€ (couples) en fonction de la date d'inscription ; 80€ (équipes de 11 à 15 coureurs). Gratuit pour les enfants.

Renseignements au 01 39 15 09 75

(du mardi au vendredi, de 16 h 30 à 18 h 30).

CONFÉRENCE-DÉBAT

MÊME PAS PEUR !

Les peurs de l'enfant, comment les gérer ? Si cette question vous intéresse, rendez-vous, le 8 avril, au Ginkgo, dans le cadre des rencontres des Mercredis des parents.



Être parent n'est pas toujours facile. C'est pour cette raison que l'espace Houilles information jeunesse (HIJ) a eu l'idée d'organiser les Mercredis des parents. Ces rencontres (sous forme de conférences-débats) abordent des thèmes variés, en rapport avec le délicat exercice de la parentalité. Le 8 avril prochain, Annie Morel, psychologue clinicienne et formatrice à l'école des parents et des éducateurs d'Île-de-France, interviendra sur le thème : « Les peurs de l'enfant, comment les gérer ? ».

Peur du noir ou peur du loup, des monstres et des sorcières, mais aussi peur de l'autre, de l'échec scolaire ou angoisse de la mort... Un jour ou l'autre, à tout âge (bébé, enfant ou adolescent), tous les enfants, filles ou garçons, ressentent ces

craintes qui vont de la peur à la phobie. Or au même titre que la joie, la tristesse et la colère, la peur fait partie des grandes émotions qui fondent l'individu. Elle le prévient d'un danger et lui indique qu'il n'est pas prêt à l'affronter. Dans cette confrontation à l'inconnu, il est donc essentiel pour l'enfant d'apprendre à apprivoiser sa peur pour pouvoir progresser dans le courage et l'estime de soi, et tout simplement grandir. Pour les parents, il s'agit d'identifier et d'accompagner ces peurs, sans les nier ni les exagérer. Il faut au contraire aider son enfant à les aborder, pour lui permettre de les dépasser. Poudre anti-monstre et autre boîte à cauchemar s'abstenir ! ■

S.J.

Mercredi 8 avril, de 20 h à 22 h.

Entrée libre.

Espace jeunesse Le Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès).

Renseignements au 01 61 04 42 60.

Les conférences-débats des Mercredis des parents abordent les questions liées à la notion de parentalité.

CARNAVAL DES ENFANTS

LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Chaque année, le carnaval des enfants revient pour le plus grand bonheur des petits Ovilleois. Pour cette édition 2009, qui se déroulera le 1^{er} avril, ils seront plus de 800 à parader, déguisés, costumés et maquillés sur le thème de l'espace.

Le joyeux cortège partira, à 15 h, du parc Charles-de-Gaulle pour un parcours plein de gaieté dans les rues du centre-ville. Comme de coutume, plusieurs formations musicales viendront se joindre au défilé. Personnages inspirés de la conquête de l'air et de l'espace, costumes

chamarrés et colorés, pluie de confettis et de serpentins, « grosses têtes » en carton-pâte...

Tout contribuera à l'aspect festif de ce rendez-vous organisé par le comité des fêtes, en partenariat avec les centres de loisirs Cousteau, Piaget, Kergomard et Schœlcher. ■

Carnaval des enfants.

Mercredi 1^{er} avril.

Départ du cortège : à 15 h, parc Charles-de-Gaulle.



Lors de la précédente édition, les contes de Charles Perrault étaient à l'honneur.

DÉMOCRATIE LOCALE

RÉUNION DE QUARTIER :
PIERRATS-TONKIN

Près de 150 riverains des quartiers des Pierrats-Tonkin étaient présents à l'école Lucien-Waterlot.

Le cycle des réunions de quartier s'est poursuivi, le 12 février, avec les Pierrats-Tonkin. Près de 150 riverains étaient présents à ce 65^e rendez-vous qui se tenait à l'école Lucien-Waterlot. Au cœur des débats : le squat de la zone Sarazin, boulevard Jean-Jaurès. L'occupation illégale par des familles roumaines de cette ancienne friche industrielle (destinée à accueillir une future zone d'activité commerciale) a en effet été le principal sujet de préoccupation. Des riverains du boulevard Jean-Jaurès et de la rue de l'Yser avaient d'ailleurs été invités par le biais d'un tract anonyme à venir nombreux à cette rencontre pour manifester leur mécontentement. Les habitants ont ainsi fait part au Maire de leurs inquiétudes et de leurs interrogations sur le squat. Le Maire a rappelé que le site était une propriété privée et qu'une procédure d'expulsion avait été engagée par le propriétaire des lieux. « La

justice s'est prononcée. Le droit sera donc appliqué », a souligné l'élu. Alexandre Joly a indiqué, par ailleurs, qu'il examinait, avec les pouvoirs publics, toutes les possibilités pour trouver une solution humaine : « Je suis en contact permanent avec le sous-préfet, et nous partageons la même préoccupation : privilégier un traitement humain. » La réunion s'est ensuite poursuivie avec la présentation des projets de ville. L'occasion, pour le Maire, de faire le point sur l'état d'avancement des projets en cours de travaux : pôle culturel La Graineterie, commissariat, gymnase Jean-Guimier, crèche Molière et ZAC Église. ■

Prochaine réunion :
quartier du Réveil-Matin,
le 9 avril, à 19 h 30,
à l'école du Réveil-Matin
(10, rue du Réveil-Matin).
Renseignements au 01 30 86 32 01.

URBANISME

RÉVISION DU POS



Le plan d'occupation des sols (POS) qui régit l'urbanisme de notre ville date de 1999. Depuis dix ans, Houilles a évolué : son nombre d'habitants a augmenté, des entreprises se sont installées ou programment de le faire et de nouvelles réglementations sont intervenues. Ce constat ainsi que la volonté de promouvoir un développement urbain plus solidaire et plus durable, de tenir compte des nouvelles préoccupations d'habitat et de

mixité sociale incitent l'équipe municipale à réviser le POS actuel et à adopter ce qui s'appelle désormais un PLU (plan local d'urbanisme). Au-delà de la seule terminologie, c'est une vraie réflexion sur le devenir de notre ville qui sera initiée. Le lancement de la procédure de révision sera soumis à l'approbation du conseil municipal du 14 avril. L'Ovillois de mai reviendra longuement sur les objectifs et les modalités de cette procédure. ■

FIDÈLE À MES ENGAGEMENTS

Les médias en font état quasi quotidiennement : nous devons nous préparer aux contrecoups de « la crise ». Pour ma part, je me suis engagé à ce que notre ville reste, dans le cadre de ses attributions et de ses moyens, une ville solidaire.



Personne, aujourd'hui, ne peut prendre la juste mesure des demandes à venir. La sagesse commande de préserver les moyens financiers dont nous aurons besoin pour accompagner les personnes en difficulté mais aussi pour soutenir les investissements (crèches, nouveau conservatoire, travaux dans les écoles, etc.).

Il nous appartient de permettre la réalisation rapide des projets et de contribuer, ainsi, à la pérennité des emplois. C'est pourquoi, plutôt que de baisser le taux de la taxe d'habitation comme certains le suggéraient, j'ai proposé au conseil municipal de maintenir, cette année encore, un taux identique aux années précédentes. À quoi servirait de le diminuer si l'année prochaine nous devons l'augmenter de 5 à 8% ? Cette décision s'inscrit dans le respect de nos engagements de maîtriser l'impôt tout en assurant la régularité d'une politique ambitieuse. C'est cette volonté, constante depuis plusieurs années, qui place notre ville aujourd'hui parmi les rares à ne pas majorer la pression fiscale.

Dans le contexte socio-économique actuel, il s'agit bien de préserver l'intérêt de tous les Ovillois.

Bien à vous.

Le Maire,
Conseiller général des Yvelines
Alexandre Joly

EMPLOI

AGIR ENSEMBLE POUR L'EMPLOI

La communauté de communes de la boucle de la Seine (CCBS) organise, le jeudi 9 avril, à Chatou, la 2^e édition de la « Soirée emploi-entreprises ». L'objectif est de permettre une rencontre directe entre les employeurs locaux et les personnes en recherche d'emploi, qu'elles soient demandeurs d'emploi ou en réorientation professionnelle. Près de 40 entreprises et institutions seront présentes lors de cette manifestation réalisée en faveur de l'emploi local par les sept villes de la CCBS (Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, Montesson, Sartrouville et Le Vésinet). L'édition précédente, de novembre 2007, avait réuni, à Croissy-sur-Seine,

27 entreprises issues de cinq villes de la Boucle. 400 postes avaient été proposés dans des secteurs d'activité variés concernant tous les niveaux de qualification. ■

Jeudi 9 avril, de 18 h à 21 h.
Entrée libre.

Centre sportif de l'île des Impressionnistes, à Chatou.
Accès par le RER A :
station Chatou-Croissy ou
Rueil-Malmaison.

Accès en voiture : sur le pont de Chatou suivre la direction « île des Impressionnistes » (parking gratuit devant le centre sportif).
Renseignements au 01 30 09 75 30.

VIE ASSOCIATIVE

PARTENAIRE DES ASSOCIATIONS

Le service des sports et de la vie associative est l'interlocuteur privilégié des associations pour soutenir leurs actions.



La Ville de Houilles est riche de près de 200 associations particulièrement dynamiques. La nature de leurs activités couvre des domaines très variés, du sport au social en passant par la culture, l'environnement et les loisirs. Afin d'accompagner et de soutenir leurs actions, le service des sports et de la vie associative mène une action régulière auprès des structures locales. « *Nous sommes l'interface de la vie associative sur toutes les demandes qui les concernent* », résume Christophe Gout, adjoint au Maire, chargé des sports et de la vie associative. Ce soutien passe essentiellement par un apport logistique lors d'événements, la mise à disposition de locaux, la promotion des manifestations et un rôle d'information et de conseil dans les démarches administratives. Chaque trimestre, les associations transmettent leurs besoins spécifiques et un agenda précis est établi afin que toutes les associations puissent effectuer leurs activités dans de bonnes condi-

Lors d'événements sportifs, le service des sports et de la vie associative veille à offrir les meilleures conditions de pratique en termes de sécurité et de confort.

tions. « *Lorsque nous établissons les plannings, il n'y a jamais deux semaines identiques qui se suivent. La diversité et le changement, c'est ce qui fait notre spécificité, mais c'est aussi ce qui nous anime !* », indique Vincent Le Meur, responsable du service. Tout au long de l'année, les dix salles municipales, les quatre gymnases et les trois stades sont utilisés par les associations. Et pour chaque manifestation qui s'y déroule, de la simple assemblée générale à la rencontre sportive d'envergure, il s'agit de gérer l'accès des lieux, d'en assurer l'entretien, la maintenance et la sécurité pour tous les usagers. Des tâches qui exigent, de la part du personnel chargé de la surveillance des sites, polyvalence et disponibilité.

Outre la gestion et la planification des occupations des différents équipements communaux, le service est un partenaire très actif pour des événements comme Sports en fête, le Téléthon, la Corrida pédestre, le Forum des associations ou encore Houilles page. ■

Service des sports et de la vie associative
(annexe de la Mairie, parc Charles-de-Gaulle).
Renseignements au 01 30 86 33 70 / 33 71.

HISTOIRE

CHRONIQUE DE RUE

L'Ovillois vous raconte chaque mois l'histoire liée aux noms des principales rues de Houilles. Ce mois-ci, il s'agit de la rue André-Malraux.

André Malraux (1901-1976) a épousé toutes les causes de l'histoire contemporaine et tenté de répondre aux interrogations de l'homme, au travers de l'art et de la littérature. Âgé de moins de 20 ans, il écrit ses premiers textes dans des revues littéraires. Blaise Cendrars et Picasso sont alors les compagnons de ce « *dandy romantique au regard ardent et à la*

mèche rebelle ». En 1923 s'ouvrent les voies de l'aventure à travers les premiers voyages en Indochine où il dénonce l'exploitation coloniale. Son expérience asiatique lui fournit la matière de ses premiers romans. Avec *La Condition humaine* (prix Goncourt 1933), il exalte la fraternité humaine et l'héroïsme des combattants sur fond de révolution chinoise. Dans les années 1930, Malraux lutte passionnément pour les libertés. Face à la montée du fascisme, il combat aux côtés des forces républicaines lors de

la guerre civile d'Espagne. Il en rapporte le roman *L'Espoir* (1937). Résistant pendant l'occupation allemande, il dirige la brigade Alsace-Lorraine. Après la guerre, Malraux entre en politique aux côtés du général de Gaulle, qu'il soutiendra avec passion et fidélité. Lors du retour au pouvoir du Général, en 1958, il fonde le ministère des Affaires culturelles et en prend la direction jusqu'en 1969. Ce n'est qu'avec le départ de de Gaulle que l'écrivain renonce à toute activité politique, sans toutefois cesser d'écrire. Il se livre alors à une vaste réflexion sur la condition de l'homme. Il s'éteint à Créteil, en 1976. Ses cendres sont conservées au Panthéon. ■



André Malraux
(1901-1976).

ENVIRONNEMENT

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX



Les particuliers peuvent à nouveau se débarrasser de leurs déchets verts. Le ramassage s'effectue, tous les mardis, dès 6h du matin, du 7 avril au 29 décembre pour l'année 2009. Feuilles, gazon, brindilles, mauvaises herbes doivent être déposés sur le trottoir et placés dans des sacs ouverts (de préférence en papier biodégradable). S'agissant des bran-

chages (d'une longueur inférieure à 2 m), il convient de les disposer en fagots et attachés (pas de liens métalliques ou synthétiques). Le volume stocké sur les trottoirs ne doit pas dépasser 1 m³. Les déchets collectés seront recyclés et transformés en compost pour servir de fertilisants aux espaces verts communaux ainsi qu'aux terres agricoles du département.

En dehors des jours de collecte, les habitants peuvent également déposer directement les déchets à la déchetterie de Carrières-sur-Seine (gratuit ; se munir d'un justificatif de domicile). ■

Service municipal de
l'environnement : 01 30 86 37 54.
Déchetterie de Carrières-sur-Seine
(route de Montesson) :
01 39 68 65 35.

SÉJOURS À L'ÉTRANGER

PENSEZ-Y!

Partir en vacances hors de nos frontières nécessite d'avoir des papiers en cours de validité. Si ce n'est pas le cas, la Mairie rappelle que les délais de délivrance de titres (passeport et carte d'identité) sont de l'ordre de cinq semaines au minimum. Il importe donc de faire les

démarches administratives assez tôt pour éviter les périodes d'affluence, notamment avant les vacances scolaires. Rappelons aussi qu'un mineur, quel que soit son âge, doit posséder son propre titre sécurisé (les enfants ne peuvent plus être inscrits sur le passeport des parents). ■



Service de l'état civil
(16, rue Gambetta).
Accueil du public : lundi, mardi et mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; jeudi, de 10h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h; samedi, de 8h30 à 12h.
Renseignements au 01 30 86 32 32.

ENVIRONNEMENT

FLEURISSONS NOTRE VILLE



Premier prix 2008 dans la catégorie « Maisons avec jardin, visible de la rue ».

Les beaux jours reviennent, les premières fleurs commencent à éclore. C'est le printemps! Et le mois d'avril sonne comme une invitation au jardinage. Alors, n'hésitez pas, l'édition 2009 du concours départemental « Balcons et maisons fleuries » vous donne l'occasion de laisser libre cours à votre inspiration.

Les candidats peuvent dès maintenant s'inscrire via Internet (formulaire en ligne disponible sur www.ville-houilles.fr) ou remplir le bulletin (ci-contre). Les fiches d'inscription sont à adresser, au plus tard le 12 juin, au service environnement.

Les décorations florales seront évaluées, dans un premier temps, à partir de photographies fournies par les concurrents, puis sur place, fin juin/début juillet, par un jury

local. Façades et balcons, maisons avec jardin, ensembles urbains, restaurants et petits commerces sont autant de catégories où les concurrents pourront exprimer leur savoir-faire et leur créativité. Un seul impératif à respecter : le fleurissement doit être visible de la rue.

À l'automne, les lauréats recevront leurs prix au cours d'une soirée organisée à l'hôtel de ville. Un prix d'encouragement récompensera tous les participants. ■

Mairie de Houilles.
Service environnement,
bâtiment des services techniques
(rue Félix-Toussaint).
Renseignements au 01 30 86 37 54.

Concours départemental
des Maisons fleuries de Houilles

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et prénom du candidat :

Adresse :

Téléphone (facultatif) :

Catégorie dans laquelle vous souhaitez concourir :
(cochez une case)

> Réalisation ponctuelle :

- 1^{re} catégorie : « Façades visibles de la rue et balcons »
 2^e catégorie : « Décors floraux installés sur la voie publique »

> Réalisation d'ensemble :

- 3^e catégorie : « Maisons avec jardin, visible de la rue »
 4^e catégorie : « Ensembles urbains »
(groupe d'immeubles, lotissements ou rues supérieures à 50 m de long)
 5^e catégorie : « Hôtels, restaurants et petits commerces »
 6^e catégorie : « Exploitations agricoles »
 7^e catégorie : « Établissements commerciaux et industriels »
 8^e catégorie : « Gîtes ruraux et chambres d'hôtes »

Ce bulletin est à remplir et à déposer à l'accueil du service environnement (rue Félix-Toussaint) au plus tard le 12 juin 2009.
Pièces à fournir impérativement : deux photos de la réalisation.
Pour la 1^{re} catégorie « Balcons », il est souhaitable de donner le plus d'informations possible : nom de la rue, numéro du bâtiment, étage (à indiquer sur les photos).



VIE DES QUARTIERS

BIENTÔT, LA FÊTE DES VOISINS

La Fête des voisins se tiendra le mardi 26 mai. Lors de la précédente édition, près de 4000 Ovillois ont participé à cet événement au travers de plus de 60 lieux de fête.

Afin de promouvoir et d'organiser au mieux cette manifestation, la Mairie invite tous les particuliers, associations et collectifs à contacter le service communication : affiches, signalétiques, ballons, tee-shirts, nappes en papier, gobelets seront mis à leur disposition. Une fiche d'ins-

cription, disponible sur le site Internet de la Ville (www.houilles.fr) et à l'accueil de la mairie, sera à retourner le 15 mai au plus tard.

S'agissant de l'autorisation de fermeture d'une rue à la circulation, toute demande devra être adressée par courrier à M. le Maire, avant le 7 mai. ■

Service communication
(16, rue Gambetta).
Renseignements au 01 30 86 32 02.



JEUNESSE

TROUVER UN JOB D'ÉTÉ



Le Forum, le 4 avril, au Ginkgo, permettra aux jeunes d'accéder à des offres d'emploi pour la période estivale.

Un emploi saisonnier, c'est ce que recherchent de nombreux jeunes durant la période estivale. C'est à leur intention que Houilles information jeunesse (HIJ) organisera, le samedi 4 avril, le « Forum jobs d'été ». Cette 6^e édition se tiendra, de 10h à 18h, au Ginkgo où seront réunis de nombreux partenaires, favorisant la rencontre entre étudiants et professionnels. Ce sera aussi l'occasion de consulter des offres (locales, nationales et européennes) dans des secteurs aussi variés que le tourisme, la grande distribution, l'hôtellerie, la restauration, l'animation... Les conseillers de la mission locale

de Sartrouville et de la Boucle accueil emploi seront présents pour aider (lettre de motivation et de CV), informer (entretien d'embauche) ou orienter (valoriser les compétences). À partir de 14h, une conférence animée par le club Teli sur le thème « Comment trouver un job à l'étranger ? » concernera plus particulièrement ceux qui souhaitent partir hors de nos frontières. ■

« Forum jobs d'été ».
Samedi 4 avril, de 10h à 18h.
Entrée libre. Le Ginkgo
(7-9, boulevard Jean-Jaurès).
Renseignements au 01 61 04 42 63.

ÉQUIPEMENT CULTUREL

UNE NOUVELLE PARTITION POUR LE CONSERVATOIRE

Le conseil municipal a approuvé, le 11 février dernier, le programme architectural pour la construction d'un nouveau conservatoire de musique et de danse. Revue de détails...

Le projet de construction du nouveau conservatoire de musique et de danse de Houilles est lancé. Le 11 février dernier, le conseil municipal a adopté le « programme architectural et technique détaillé » qui servira de document de référence aux architectes pour concevoir le futur bâtiment. « *Ce qui est attendu, c'est bien la construction d'un équipement culturel, séduisant, remarquable, contemporain, fonctionnel et accueillant* », indique le maire Alexandre Joly.

En 2004, le conservatoire a été contraint de déménager de ses locaux situés rue Blaise-Pascal. De graves problèmes de structure menaçaient l'édifice et, par là même, la sécurité des usagers. Logé depuis dans des installations provisoires, le conservatoire utilise en parallèle des locaux annexes répartis en divers endroits de la commune : école Maurice-Velter ; annexe de la salle René-Cassin ; auditorium, rue du Docteur-Zamenhof ; le Triplex, rue Faidherbe. Le nouvel équipement permettra donc de fédérer dans un unique lieu les nombreuses disciplines de musique et de danse qui sont aujourd'hui « éparpillées ». Seuls les cours de danse continueront à se dérouler au Triplex qui dispose déjà d'un aménagement adapté.

Un équipement culturel au cœur de la ville

L'emplacement destiné à accueillir le nouveau conservatoire est prévu rue Gambetta, à proximité de l'hôtel de ville, sur une parcelle d'une superficie de 890 m². L'ailée concernée comprend un espace vert, le square Friedrichsdorf, et un pavillon, appelé à être démoli, qui abrite la direction des affaires culturelles de la Ville (bientôt transférée dans les nouveaux locaux de La Graineterie, rue Gabriel-Péri).

L'implantation du nouveau conservatoire se situera en alignement de la rue Gambetta et le long de la limite du square. Les abords, constitués d'un large parvis d'accueil donnant sur la rue Gambetta et d'un espace paysager situé au fond de la parcelle, permettront de conserver la fonction actuelle de square-jardin. Un passage sera également laissé libre pour une éventuelle allée piétonnière reliant la rue Gambetta à l'avenue Carnot.

Comme il est souligné dans le programme, « *un des enjeux du projet est cette obligation de réaliser plus qu'un équipement, en réussissant à produire de l'espace public venant renforcer la centralité créée par la proximité de l'hôtel de ville* ».

Un bâtiment fonctionnel

D'une surface utile de 746 m² (superficie totale de 1050 m²), le nouveau conservatoire comportera trois



Le conservatoire de musique et de danse accueille actuellement 670 élèves de tous âges et de tous niveaux. Ils bénéficient d'un enseignement de qualité dispensé par 38 professeurs.

niveaux. Les concepteurs devront veiller à ce que l'impact du futur bâtiment respecte les différentes échelles de l'habitat environnant.

Le rez-de-chaussée sera organisé autour d'un hall d'accueil avec façade vitrée, de plusieurs salles accueillant la pratique et la formation musicales et d'un auditorium d'une capacité de 90 à 130 places assises, dont l'espace sera modulable (en s'ouvrant sur le hall d'entrée). Il aura pour vocation de recevoir les ensembles musicaux pour des répétitions et des auditions.

Au premier étage, on trouvera les salles des enseignements théoriques, la salle des professeurs et les locaux



Localisation du futur conservatoire, rue Gambetta.

de l'administration. Au deuxième et dernier étage seront regroupées les salles de cours instrumentaux et vocaux.

Une démarche environnementale

Le futur équipement culturel sera bâti dans le respect des critères environnementaux actuels. En tant que maître d'ouvrage, la Ville préconise que cette nouvelle construction soit économe en énergie et obtienne le label THPE (très haute performance énergétique). Ce qui implique une consommation d'énergie inférieure de 20% à une consommation conventionnelle en matière de chauffage et d'éclairage. Pour ce faire, le bâtiment devra bénéficier d'une isolation thermique importante et exploiter au maximum la lumière naturelle.

De même, les concepteurs sont invités à privilégier les énergies renouvelables pour le chauffage, la climatisation et la production d'électricité en exploitant au mieux le rayonnement solaire et la circulation naturelle de l'air. Le nouveau conservatoire devrait ouvrir ses portes en septembre 2012. ■

TRANSFERT DU COMPLEXE MODULAIRE



Complexe modulaire, rue Séverine.

En raison de l'avancement des travaux d'aménagement du quartier de l'Église, la Ville est tenue de libérer le parking, rue Séverine, où se trouve actuellement le complexe modulaire. L'ensemble de l'installation sera donc déplacé durant l'été pour être transféré rue du Président-Kennedy, à proximité du gymnase Franco-Brondani. Les activités du conservatoire se poursuivront sur ce nouvel emplacement dès septembre 2009. S'y ajouteront d'autres modules pour accueillir les activités qui ont lieu à l'école Maurice-Velter.

PETITE NOTE HISTORIQUE

Le conservatoire de Houilles, que l'on appelait à l'époque l'« école municipale de musique », a été créé en novembre 1971. Les premiers cours ont lieu en janvier 1972 sous le kiosque du parc Charles-de-Gaulle et dans une annexe de la salle René-Cassin. Pour sa première année, le conservatoire accueille 103 élèves inscrits en formation musicale, guitare, clarinette, saxophone, trompette, piano, violon et flûte à bec. En 1977, l'administration s'installe dans une maison bourgeoise du début du XX^e siècle, située rue Blaise-Pascal, où la plupart des cours individuels sont donnés. 200 élèves sont alors inscrits. Les cours collectifs se déroulent sur plusieurs sites : école Francis-Julliand ; école Maurice-Velter ; salle René-Cassin et ses annexes ; auditorium, rue du Docteur-Zamenhof. En 1978, la municipalité sollicite le ministère de la Culture pour obtenir le classement de l'établissement en « école municipale agréée par

l'État ». L'année suivante, la Ville, qui a développé les enseignements dispensés, sollicite de nouveau le ministère, afin d'obtenir le classement de l'école en « école nationale ».

Après deux rapports d'inspection, ce n'est qu'en 1983 que le ministre de la Culture répond favorablement au classement de l'école en « école agréée », mais rejette un classement en « école nationale » en raison de ses locaux inadaptés. Au fil des années, l'effectif atteint près de 700 élèves. En août 2003, lors d'une inspection des locaux, il est mis en évidence un fléchissement anormal des plafonds : les poutres sont attaquées par un champignon xylophage redoutable le « mэрule ». La consultation de spécialistes confirme l'état critique du bâtiment. Après la pose d'étais destinés à le sécuriser, il est décidé de ne plus utiliser ces locaux. Début 2004, la municipalité décide d'acquérir dans les meilleurs délais un complexe modulaire. Cette infrastructure, loin d'être idéale,



Ancien conservatoire, rue Blaise-Pascal.

sera néanmoins le seul moyen qui permettra de pérenniser l'activité du conservatoire. Depuis sa création, il y a près de quarante ans, le conservatoire a dispensé une solide formation à près de 15 000 élèves, en majorité oivillois.

FAIRE VIBRER LES ARTS VIVANTS

Le conservatoire de Houilles enseigne la musique, l'art vocal et la danse à 670 élèves de tous âges et de tous niveaux. Classé par l'État et labellisé « conservatoire à rayonnement communal » par le ministère de la Culture, l'établissement dispense aux enfants comme aux adultes, débutants ou non, une formation artistique de qualité avec une double vocation : celle de former des instrumentistes, chanteurs et danseurs amateurs, et celle de préparer des élèves qui ont un statut d'étudiants, à poursuivre leurs études dans des écoles nationales supérieures d'art ou des conservatoires nationaux.

L'équipe pédagogique est composée de 38 enseignants diplômés de prestigieux conservatoires ou de cycle universitaire de musicologie. La plupart d'entre eux sont des artistes « en exercice », concertistes, chanteurs ou danseurs.

Outre l'enseignement pratique et théorique dispensé dans une vingtaine de disciplines instrumentales et chorégraphiques (danse classique et danse contemporaine), le conservatoire accorde dans son cursus une place importante aux activités d'ensemble (jazz, percussions, orchestre de chambre, musique ancienne...). La scolarité est organisée en trois cycles d'études, sanctionnés chacun par un examen très complet dans l'ensemble des disciplines suivies.

À l'issue du 3^e cycle, les élèves qui ont suivi l'intégralité des études sont présentés au CFEM

(certificat de fin d'études musicales) ou au CFEC (certificat de fin d'études chorégraphiques).

Initiative rare : le conservatoire de Houilles accueille les enfants dès l'âge de 5 ans, dans le cadre d'un cursus de deux ans d'initiation à la musique et à la danse à l'issue duquel ils pourront s'orienter soit vers la pratique instrumentale, soit vers la danse.

Les prestations publiques d'élèves font partie intégrante de la scolarité. Les concerts et les auditions de classes sont autant d'occasions pour l'équipe pédagogique de faire le point sur les

acquis et les progrès des élèves en situation, et pour le public, toujours nombreux, d'apprécier des programmes de qualité. Des partenariats et des échanges musicaux sont également développés avec nos villes jumelles, contribuant à l'enrichissement interculturel des élèves et au rayonnement de la Ville de Houilles.

Conservatoire de musique et de danse
à rayonnement communal
(11 bis, rue Séverine).
Renseignements au 0139 68 61 80.



Cours collectif de percussions.

LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Disciplines pré-instrumentales et pré-chorégraphiques :

initiation conjointe à la musique et à la danse, initiation à la danse.

Disciplines théoriques :

formation musicale générale, formation musicale pour danseurs, histoire de la musique, histoire de l'art.

Disciplines chorégraphiques :

danse classique, danse contemporaine.

Disciplines instrumentales :

batterie, clarinette, clarinette basse, clavecin,

cornet, flûte à bec, flûte traversière, guitare classique, guitare jazz, harpe, orgue classique, percussions, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle.

Formation instrumentale complémentaire :

atelier d'accompagnement à la guitare, accompagnement au piano, basse continue, improvisation jazz.

Disciplines de pratiques collectives instrumentales :

ensemble de jazz (1^{er} cycle, 2^e cycle et 3^e cycle), ensemble de guitares classiques, ensembles de

clarinettes, ensemble à vent (1^{er} cycle), orchestre de chambre, musique de chambre, ensembles de musique ancienne, ensemble de percussions, ensemble vocal, ensemble de musique et danse de la Renaissance.

Disciplines vocales :

Art vocal et technique vocale, chœur d'adultes, chorale d'enfants.

Divers :

Préparation à l'option du baccalauréat (histoire de la musique et histoire de l'art), composition musicale assistée par informatique.

Publicité

Pour une insertion publicitaire dans cette page, veuillez contacter Carole Malek (société CMP) au 06 24 62 49 99.



COMMERCE ET ARTISANAT

LAURÉATS DE LA CHARTE QUALITÉ DE L'ACCUEIL

Douze commerçants oivillois ont reçu le trophée 2009 de la Charte qualité de l'accueil lors d'une cérémonie qui s'est déroulée, le 9 mars dernier, à Cergy. Ce label, créé en 2003 à l'initiative de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Versailles-Val-d'Oise/Yvelines, récompense les commerçants qui répondent à des critères précis d'accueil et de fidélisation de leur clientèle.

Les entreprises lauréates sont reconnaissables par le logo du trophée Charte qualité de l'accueil apposé sur leur vitrine. C'est une garantie supplémentaire auprès des consommateurs d'un accueil de qualité et d'un conseil personnalisé.

Les commerçants qui adhèrent, sur la base du volontariat, à ce dispositif ont fait l'objet d'une évaluation réalisée, entre octobre et décembre, par un « client mystère » qui s'est fait passer pour un consommateur « lambda ». Celui-ci les a évalués sur 80 points répartis selon trois thématiques : accueil téléphonique ; apparence extérieure et intérieure du magasin et accueil ; conseil et relation directe avec le client.

Outre un regard objectif sur le lieu de vente, le client mystère doit aussi savoir s'adapter en fonction du type de commerce à évaluer. « Pour une pharmacie, c'est simple : le client mystère peut dire qu'il a une baisse de forme et le scénario se met en place tout seul. En revanche, pour un établissement de pompes funèbres, le client sera peut-être amené à jouer réellement le rôle de quelqu'un qui vient de perdre un proche, ce qui demande une vraie performance d'acteur », explique Delphine Jacquet, de l'agence Quidam, spécialisée dans les enquêtes clients.

Les lauréats oivillois seront reçus, en mairie, le 8 juin prochain. ■

Enseignes	Activités	Lieux
Boucherie du centre	boucherie-charcuterie	15, rue Gabriel-Péri
Boucherie de la gare	boucherie-charcuterie	11, avenue Jean-Jacques-Rousseau
Optique Dubreuil	opticien	19, rue Gambetta
Dubernard	matériel et service incendie	29, rue Mozart
Centre de beauté Marie-Laure	institut de beauté	28, rue Gambetta
Label im@ge 78	photographe	24, rue Gambetta
Diffusion prim'ever	fleuriste	16, rue Gabriel-Péri
Passion chocolat	chocolatier	25, rue Gabriel-Péri
Jean Jaurès automobile	concessionnaire Renault	120, boulevard Jean-Jaurès
Assurances Olivier	courtier en assurances	20, avenue Carnot
Franck Provost	coiffure	10-12, rue de l'Église
Laboratoire de la gare et du parc	laboratoire d'analyses médicales	10 bis, avenue Charles-de-Gaulle

EN BREF

NOUVEAU SERVICE

L'hôtel des impôts de Houilles est le premier à bénéficier dans les Yvelines de la mise en place d'un « service des impôts des particuliers ». Depuis avril, ce nouveau service, créé par la fusion de l'actuelle trésorerie de recouvrement de Houilles et de l'actuel centre des impôts, offre désormais aux contribuables particuliers un lieu unique de traitement des questions relatives à l'établissement, au calcul et au paiement des impôts (taxe d'habitation, taxe foncière, impôt sur le revenu...). Hôtel des impôts (4, rue du Docteur-Zamenhof).

Accueil du public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. Renseignements au 01 30 86 26 00.

PORTES OUVERTES CHEZ LES NOTAIRES

La chambre interdépartementale des notaires de Versailles organise, le 28 avril, une journée « portes ouvertes » de toutes les études de notaires des Yvelines.

À cette occasion, l'étude Simon, Da Costa et Catrou se mobilise pour accueillir les Oivillois, de 10h à 18h, et répondre à leurs questions.

Étude notariale :
13, avenue du Maréchal-Foch. ■

TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le journal municipal s'ouvre régulièrement à l'expression de tous les élus composant le conseil municipal, chacun d'eux disposant d'un espace égal conformément au règlement intérieur. La teneur des propos n'engage que leurs auteurs.

Ensemble résolument à gauche,
1 élu

EXPLICATION DE VOTE

À chaque conseil municipal, je refuse d'adopter le procès verbal de la séance précédente. Cette décision repose sur le fait que le compte rendu qui vous est distribué avec l'Oivillois ne relate volontairement, ni les débats, ni les explications de vote de l'opposition. Exemple : le Maire affirme ne pas augmenter les impôts. Pourtant vos impôts augmenteront!! En effet, les taux des impôts sont fixés par le Maire et ne varieront pas cette année, mais, les bases qui servent de calcul seront relevées par l'état de 2,5% entraînant une augmentation de vos impôts locaux que le Maire, malgré mon insistance refuse de compenser par une baisse des taux. C'est une somme d'environ 210000 Euros qui était en jeu. Refus gêné et pour cause : lors de la même séance le Maire informait les élus que 2.500000 euros seront placés à 1,50% d'intérêt. D'un côté il prend dans la poche des oivillois, de l'autre il prête aux banques. Vous ne trouverez pas cette explication dans le procès verbal!!

Claude Boivin
Ensemble résolument à gauche
Tél. : 06 30 66 37 77
<http://erg78800.free.fr>

Les Verts Houilles écologie,
1 élu

POUR UN PRINTEMPS SANS... PESTICIDES

La France s'est engagée à réduire de moitié (80 000 tonnes/an), l'usage des pesticides dans les 10 ans à venir et à retirer du marché les 53 substances actives les plus préoccupantes. En effet selon la Communauté scientifique, ils ont un rôle dans l'augmentation des cancers et les perturbations hormonales (stérilité, malformations génitales...). Les agriculteurs utilisent 90% des pesticides consommés en France. À Houilles pas d'agriculteurs (dommage) mais pleins de jardins et chaque jardinier amateur peut adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité en privilégiant le compostage, la protection de l'eau, les engrais verts, l'association des cultures, l'interdiction des désherbants et bien sûr la réduction des pesticides. La Ville semble quand à elle volontaire dans cette voie. Retrouvez des recettes pour jardiner sans pesticides sur : <http://www.lesverts-bouclermontesson.org/>

Carlos Lopes
Les Verts Houilles écologie
06 50 73 27 29
lesverts.houilles@orange.fr

Pour et avec les Oivillois,
2 élus

DES TAUX D'IMPOSITION STABLES... ET DES IMPÔTS QUI AUGMENTENT !

La majorité respecte ses engagements en n'augmentant pas les taux de taxe d'habitation et de taxe foncière en 2009. Tant mieux et bravo ! Mais ne vous y méprenez pas : vous constaterez une hausse du montant à payer sur votre feuille d'imposition à l'automne prochain, les bases de calcul ayant, elles, été augmentées dans le même temps de 2,5%, c'est-à-dire plus que l'inflation 2008 (2,2%) ou celle attendue en 2009 (1,9%). Nous nous sommes abstenus de voter cette proposition car, en ces temps de crise, nous aurions souhaité pour les oivillois une diminution du montant à payer, ne serait-ce qu'un petit peu, les marges de manœuvre financières de la ville étant étroites, d'autant que les comptes 2008 ont dégagé un fort résultat positif. Rappelons que les taux de nos impôts locaux à Houilles sont parmi les plus élevés des Yvelines sans que nous disposions d'équipements plus nombreux ou meilleurs que ceux des communes environnantes !

Groupe des élus démocrates
Pour et avec les Oivillois :
Bruno Comby, Christelle Do Thanh.
Contact : 01 30 86 00 33
<http://modem.oivillois.free.fr>

Houilles, la ville a réussi ensemble,
3 élus

PISCINE : NOUS NAGEONS... EN PLEINE INCERTITUDE

Alors que le Conseil Régional d'Ile-de-France a affecté une autorisation de programme au profit du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) de Houilles/Carrières-sur-Seine pour la réalisation d'une étude portant sur un diagnostic et une faisabilité en vue de la reconstruction extension ou construction de la piscine intercommunale, nous ne savons pas encore si elle sera vraiment... intercommunale ! Le volontarisme mis dans les discours ne se reflète pas, dans ce dossier comme dans d'autres, dans les actes. L'intercommunalité ne peut uniquement se résumer à la recherche de la meilleure posture financière, chacun y allant ensuite de son projet, quitte à multiplier les frais de fonctionnement. Il serait délirant que presque chaque commune de la Communauté de Communes de la Boucle de la Seine (CCBS) ait sa piscine, dite d'intérêt communautaire comme celle à venir à Sartrouville ! Pendant ce temps, l'équipement actuel, vieillissant, ne répond pas aux besoins des habitants, de nouveaux sites sont envisagés comme au venue Kennedy/rue Ledru-Rollin... Souhaitons que la décision soit plus rapide que pour la ZAC de l'Église... !

Jean-Pierre Mottura, Corinne Haener et Florian Bohème
<http://leselusdehouilles.parti-socialiste.fr/> / Tél. : 06 73 25 88 02

ID Commune,
28 élus

UN AN APRÈS

Voilà un an, dès le premier tour des élections, les Oivillois reconduisaient leur maire et une équipe d'ID commune renouvelée, aux commandes de l'exécutif municipal. Notre programme était clair, sans ambiguïté : poursuivre la modernisation de notre cité tout en conservant l'identité et la vie de nos quartiers. Préserver notre mixité sociale et le lien entre les générations. Maintenir une politique d'investissement ambitieuse en parallèle d'une fiscalité modérée tout en maîtrisant les coûts de fonctionnement. Un an après, nous sommes bien entendu sur la même ligne. Gare, Graineterie, commissariat, conservatoire de musique, crèche Molière, extension du gymnase Jean-Guimier, de nombreux équipements voient le jour ou sont initiés, la maîtrise fiscale promise est tenue. Pour prendre en compte la nouvelle donne provoquée par la crise, une attention particulière est accordée aux populations les plus fragiles. Un an après, fidèle à son slogan « une majorité d'idée », l'équipe ID commune, travaille... parfaitement à l'aise dans son costume sans griffe ni étiquette. Un an après, nous remercions encore les Oivillois de nous avoir accordé leur confiance, nous ne les décevrons pas.

Les élus du groupe ID Commune,
majorité municipale.
contact@idcommune.com

PORTRAIT

DE MÉMOIRE D'OVILOISE...

Ginette Cottot-Coutard vient de publier son dernier roman, *La Mémoire déchirée*. Portrait d'une native de Houilles, écrivain à l'imagination débordante.

Ginette Cottot-Coutard, écrivain, a beau s'être « exilée » depuis plusieurs années en Normandie, elle reste très attachée à Houilles, ville qui l'a vue naître. « *Mon oncle tenait un magasin de cycles et d'articles de sport à Houilles et ma mère une boutique de prêt-à-porter* », raconte-t-elle. Elle a passé toute son adolescence dans le quartier des Blanchés, et a aussi enseigné à l'école Ferdinand-Buisson. « *L'écriture est ma véritable passion depuis toujours, mais j'ai dû attendre ma retraite d'institutrice pour écrire enfin les livres que j'avais en tête* », dit-elle. Ses livres sont très variés : polars inspirés de faits divers, roman d'amour ou encore recueil de poésie avec *Des épines et des roses*. L'un d'entre eux, *À la guerre comme à la guerre*, est illustré de photos de famille ovilloises. L'intrigue (un groupe d'adolescents s'adonne au théâtre pour tromper la réalité) se déroulait à Houilles. « *Mais mon éditeur normand m'a demandé de transposer l'histoire en Normandie!* », explique-t-elle.

Ginette Cottot-Coutard a débuté comme journaliste dans un groupe de presse parisien qui éditait *Radar*, un petit frère de *Paris-Match*, ou encore le journal à sensation, *Détective*. Elle s'occupe des pages féminines et de sujets de pédagogie. Par la suite, devenue institutrice, elle continue de collaborer à des revues pour enfants et adolescents.

Aujourd'hui, entre la promotion de son dernier roman *La Mémoire déchirée* et la préparation du prochain Salon du

livre d'Andé (Eure) qu'elle organise, l'écrivain a fort à faire. Chaque année, elle parvient à attirer dans ce charmant village des bords de Seine qu'elle habite une cinquantaine d'écrivains et quelques têtes d'affiche... À l'instar de l'historien Michel de Deyker ou de l'homme de télévision Jean-Paul Rouland, auteurs des préface et postface de son dernier livre. Elle sera à Houilles, le 16 mai prochain, pour dédicacer *La Mémoire déchirée*. ■

S.J.

Séance de dédicaces, le samedi 16 mai, de 10 h à 12 h 30 et de 16 h à 18 h, à la Maison de la presse (9, rue Gabriel-Péri).



« LA MÉMOIRE DÉCHIRÉE »

Dans cet opus à suspense, Ginette Cottot-Coutard explore les méandres de la mémoire. À Rouen, trois trentenaires – une journaliste, un enseignant et un étudiant en généalogie – partagent le même appartement. De retour des États-Unis, Damien, le futur généalogiste, doit rédiger un mémoire. Il choisit pour cela de retrouver les origines de Flore Descours, née comme

lui en 1974, et dont il a découvert la sépulture dans un petit cimetière... La jeune femme, une biologiste partie effectuer des recherches sur les vertus de certaines plantes dans le traitement des maladies neuro-dégénératives en Thaïlande, a disparu pendant le tsunami de 2004. Mais depuis qu'il s'est plongé dans la vie de Flore, Damien est confronté à d'étranges phénomènes...



Ginette Cottot-Coutard.

VIE ASSOCIATIVE

LA COURSE DE SOLEX :
UNE PASSION PARTAGÉE

L'association des sports mécaniques d'endurance (ASME) rassemble des adeptes de la compétition d'un deux-roues mythique : le Solex. Cette association ovilloise est à l'initiative de la 1^{re} édition du Grand Prix de Solex sur circuit fermé qui aura lieu, en avril, en région parisienne.

Depuis la création du Solex en 1946, les courses de ce deux-roues populaire n'ont cessé de se développer. Aujourd'hui, il existe plusieurs championnats régionaux et même un trophée national. En compétition, les Solex sont rarement d'origine et dépassent largement les 25 km/h d'autrefois. Les machines sont des prototypes dont la vitesse peut attein-

dre les 100 km/h ! Proches des courses de motos, les compétitions de Solex se déclinent selon deux types d'épreuves : vitesse ou endurance. Pour faciliter l'accès aux compétitions, l'Association des sports mécaniques d'endurance (ASME) a réuni, depuis 2001, des amateurs passionnés qui ont déjà de nombreuses victoires à leur actif. En 2008, l'association ovilloise a

ainsi terminé première du championnat Midi-Pyrénées et troisième aux 24 Heures de Chaumont (Haute-Marne). Cette dernière course ainsi que les 24 Heures de Nouziers (Creuse) sont les deux compétitions les plus réputées de France et certainement les plus difficiles. « *Les courses d'endurance sont très éprouvantes et nécessitent à chaque fois trois pilotes par machine et une bonne dose de motivation car les pannes et les casses sont fréquentes sur 24 heures* », explique Thierry Rolland, président de l'ASME. Chaque année, ces deux épreuves rassemblent entre 60 et 100 engins sur la ligne de départ, soit 200 à 300 pilotes, et accueillent à l'occasion des compétiteurs européens. L'originalité de ces compétitions réside dans la singularité des machines : tous les petits bolides qui concourent sont uniques et les pilotes bien souvent rivalisent d'ingéniosité afin d'améliorer les performances de leur engin. Certains conçoivent eux-mêmes les pièces sur ordinateur puis les font fabriquer par des usieurs. Des talents de pilotage, un peu d'imagination

et de bonnes connaissances en mécanique sont donc indispensables pour remporter une compétition de Solex. « *Pour nous, ajoute Thierry, c'est avant tout le plaisir de partager notre savoir-faire, nos astuces personnelles ou encore les bonnes adresses de revendeurs. C'est une façon d'entretenir tout simplement notre passion de la marque.* »

Actuellement, il n'existe aucune course en région parisienne. Et c'est à l'ASME que revient l'initiative d'organiser, pour la première fois, un grand prix sur circuit fermé. La course aura lieu, le 26 avril, sur le circuit de karting Buffo, à Étards, en Seine-et-Marne, et rassemblera dans une épreuve de vitesse plus d'une quarantaine de pilotes venus des quatre coins de France. ■

V. D.

Grand Prix parisien de Solex : dimanche 26 avril, circuit Buffo, Étards (Seine-et-Marne). Essais (10h) ; départ (12h). Renseignements : ASME (87 ter, rue des Martyrs-de-la-Résistance). Tél. : 01 39 14 79 18 / 06 67 87 52 43. <http://www.asme-solex.com> ou www.solex-competition.net



Compétition de Solex sur circuit fermé : les petits bolides peuvent atteindre les 100 km/h !

CONFÉRENCE AUDIOVISUELLE

CHASSEURS ET CUEILLEURS D'AFRIQUE

Le documentaire, présenté au Triplex le 8 avril et réalisé par Francis Salvador, nous entraîne à la découverte de deux peuples chasseurs et cueilleurs de l'Afrique australe, les Mikea et les Bochimans.

Les Bochimans, qui occupaient jadis tout l'intérieur de l'Afrique méridionale, vivent aujourd'hui dans le désert de Kalahari, en majorité au Botswana, en Namibie et en Angola. Ces « petits hommes » au teint cuivré et aux yeux bridés ignorent la hiérarchie et parlent une étrange langue « à clics », caractéristique des groupes Khoisans. Évoluant dans un paysage de brousse semi-désertique, ils n'ont adopté ni l'élevage ni l'agriculture. Organisés en petits groupes de chasseurs migrants, ils sont les derniers en Afrique avec les Pygmées à représenter la civilisation de l'arc. Le réalisateur les filme ainsi dans leur habitat traditionnel fait de huttes de paille, qu'ils déplacent lorsque les réserves sont épuisées. Les femmes cueillent des plantes et des fruits sauvages pendant que les hommes chassent à l'aide de flèches en pointes d'os empoisonnées.

Cependant, face à la pression d'un monde moderne de plus en plus présent, cette famille ethnique tend à disparaître et à se sédentariser. Malgré cela, bon nombre d'entre eux continuent plus que jamais de s'accrocher à leurs traditions de chasse et de cueillette, comme nous le



Jeune femme Bochiman.

montre ce beau reportage.

Dans le sud-ouest de Madagascar, les Mikea résistent tant bien que mal au manque d'eau. Francis Salvador en dresse un portrait étonnant et attachant. Dans un environnement hostile et sous un soleil de plomb, il suit des hommes, munis de sarbacanes, avançant en file indienne. Comme les Bochimans, ils se sont adaptés à des conditions climatiques difficiles en pratiquant l'économie de la chasse et de la cueillette. Et comme eux, ils sont un bel exemple de la réconciliation de l'homme avec la nature. ■

Mercredi 8 avril, à 15 h
(reportage suivi d'une conférence).
Le Triplex (40, rue Faidherbe).
Tarif : 6 €. Renseignements
au 01 30 86 33 82.

EXPOSITION

GRAINES D'HISTOIRES

L'événement « Graines d'histoires », qui a débuté le 14 mars dernier, se poursuit jusqu'au 10 avril, à la Maison Jules-Verne. L'occasion pour les familles qui n'ont pas encore pu s'y rendre de découvrir, à travers deux expositions, l'univers illustré des contes d'hier et d'aujourd'hui.

La première, « Les héros de nos contes merveilleux », invite les enfants à partir de

5 ans à un voyage initiatique dans l'histoire de l'illustration passée et contemporaine de nos contes préférés.

La seconde, « À petits pas contés », propose quant à elle un espace découverte pour les tout-petits (de 6 mois à 5 ans), propice à la rencontre et à la complicité entre l'enfant, l'adulte et le livre. Ils y entendront de nombreuses petites histoires, qui se découvrent sur un mode ludique en faisant intervenir leurs cinq sens. ■

« Graines d'histoires ».
Entrée libre, jusqu'au 10 avril.
Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 h 30 à 18 h ; mercredi et samedi, de 14 h 30 à 19 h.
Une visite contée est organisée samedi 4 avril, à 14 h 30 (à partir de 5 ans, gratuit sur inscription).
Maison Jules-Verne
(7, rue du Capitaine-Guise).
Renseignements au 01 30 86 33 82.

Illustration
de Quentin Greban
(Blanche-Neige,
conte des frères Grimm).



Mercredi 1 avril

Conte des tout-petits

de 2 ans et 1/2 à 4 ans,
à la bibliothèque Jules-Verne
(7, rue du Capitaine-Guise).
> à 11 h

Samedi 4 avril

Des livres et moi

rencontres amicales entre
lecteurs de plus de 16 ans.
Chick litt, découverte d'un
genre très prisé par les
adolescents.
À la bibliothèque
Jules-Verne.
> à 14 h

Mercredi 8 avril

Heure du conte

pour les 5/8 ans, à la
bibliothèque Jules-Verne.
> à 11 h

Mardi 14 avril

Conseil municipal

à l'hôtel de ville.
> à 20 h 30

Mercredi 29 avril

Conte des tout-petits

de 2 ans et 1/2 à 4 ans,
à la bibliothèque Jules-Verne.
> à 11 h

LECTURE À VOIX HAUTE

LES POÈMES DE JACQUES PRÉVERT

En parallèle du Printemps des poètes, la bibliothèque Jules-Verne mettra à l'honneur le grand poète populaire Jacques Prévert (1900-1977) à l'occasion d'une rencontre, le 4 avril, au cours de laquelle Philippe Gaessler, comédien, interprétera à haute voix des poèmes tirés

de *Paroles, Histoires, Choses et autres, Soleil de nuit...*

Curieux et insoumis, magicien des mots, Jacques Prévert a fait bouger les cadres de la poésie en bousculant « les déjà vu, lu, entendu ». Également scénariste et dialoguiste, il a longtemps été associé aux réalisateurs Jean Renoir et Marcel Carné pour signer certains chefs-d'œuvre du cinéma français. Lui qui avait coutume de dire : « J'écris pour faire plaisir à quelques-uns et pour en emmerder beaucoup », est aujourd'hui le poète du XX^e siècle le plus lu. Son écriture à la fois pertinente, cocasse et tendre ravira petits et grands. ■



Jacques Prévert (1900-1977).

Samedi 4 avril, à 17 h 30.

Entrée libre
(tout public à partir de 10 ans).
Bibliothèque Jules-Verne
(7, rue du Capitaine-Guise).
Renseignements au 01 39 68 68 20.

LOISIRS

PORTES OUVERTES AU CENTRE COUSTEAU

Le centre de loisirs Jacques-Yves-Cousteau organise une opération « portes ouvertes », le samedi 4 avril, de 14 h à 17 h 30. Les parents et leurs enfants pourront à cette occasion rencontrer l'équipe d'animation, visiter les lieux et découvrir les activités proposées. Tout au long de l'année, le site reçoit près de 300 enfants, âgés de 6 à 11 ans, chaque mercredi en période scolaire (durant les vacances, les enfants jusqu'à 13 ans sont accueillis). ■

Samedi 4 avril, de 14 h à 17 h 30.
Entrée libre. Centre de loisirs
Jacques-Yves-Cousteau
(23, rue de la Fraternité).
Renseignements au 01 61 04 42 60.



ARNO EN CONCERT



Le 7 mars, à l'Espace Ostermeyer, plus de 500 fans d'Arno ont été conquis par l'authenticité, la fougue et l'entrain de ce chanteur belge atypique. Toujours en grande forme sur scène, le rocker a su remporter tous les suffrages.

AU PAYS DES CONTES



Dans le cadre de l'exposition « Graines d'histoires », qui se tient jusqu'au 10 avril à la Maison Jules-Verne, les enfants peuvent découvrir de manière ludique l'univers des contes d'hier et d'aujourd'hui.

CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Le 13 mars, le maire Alexandre Joly a accueilli, à l'hôtel de ville, une soixantaine de jeunes électeurs ovilleois. Chacun d'entre eux a reçu, à cette occasion, sa carte d'électeur ainsi qu'un guide de la citoyenneté.



THÉÂTRE D'OMBRES



L'art si particulier du théâtre d'ombres s'est merveilleusement exprimé, le 14 mars, lors d'un spectacle jeune public présenté au Triplex. En partageant le voyage de Marion, l'héroïne du spectacle, les jeunes spectateurs ont été conquis par une chatoyante odyssée.

VISITE DE LA PRÉFÈTE DES YVELINES



Le 19 février, Anne Boquet, préfète des Yvelines, accompagnée de Yannick Imbert, sous-préfet de la circonscription de Saint-Germain-en-Laye, s'est rendue à Houilles afin d'appréhender au plus près les projets de ville lancés par la municipalité. L'occasion pour le maire Alexandre Joly, au travers d'une visite sur le territoire de la commune, de présenter l'état d'avancement des différentes opérations en cours (ci-dessus, visite du chantier du commissariat).

Standard mairie : 01 30 86 32 32.
Découvrez toute l'actualité ovilleoise
sur le site Internet : www.ville-houilles.fr

CARNET

Naissances

Janvier
 Ruby Ballerín,
 Loane Brault-Kuri,
 Cléa Domingues-Margaté,
 Noah Dorland,
 Anissa El Hachimi,
 Sarah Gaumont,
 Erska Koxha,
 Kira Marikh,
 Axel Meitg,
 Mathilde Nguyen,
 Ethan Nguyen,
 Louis Perigault,
 Ange Ravissot,
 Théo Ribeiro,
 Alice Rüsterholtz,
 Djibril Yagoubi.

Février

Kays Adeginka,
 Ambre Aïssahine,
 Élise Baudet,
 Younes Beddiaf,
 Sarah Boussadia,
 Lucile Buchwalter,
 Mehdi Chabane,
 Lily-Rose Clavijo,
 Nollan Colin-Chiroix,
 Steyla Cordier,
 Dounia Djabri-Gaha,
 Lucas Dulian,
 Téo Dunatte-Saraiva,
 Maximilien Gottin,
 Géraud Gourtay,
 Inès Gressin,
 Eglantine Hartmann,
 Noane Ibrahim,
 Ronan Krebs,
 Aloïs Labigne,
 Yasser Lacheheb,
 Zoé Launay,
 Naël Lemercier,
 Timothé Lepetit,
 Ahava Limbongo-N'Goka,
 Inès Louisia,
 Léo Louisia,
 Hugo Manry,
 Manon Mermet-Ferreira,
 Ethan Mourin,
 Jessie Ndongo Keller,



Léna Pasten-Fromentin,
 Manon Penru-Montmirel,
 Nathan Piterois,
 Honorine Protin,
 Laureen Thé,
 Leticia Torrão,
 Kadiatou Traoré.

Le bébé de février : Zoé Launay, entourée de sa famille.

Mariages

Février
 Aurelian-Ionut Ianasi et Maria-Simona Trocan,
 Christophe Mager et Élodie Fraisse,
 Ahcène Miloudi et Hadjila Tassat,
 Leonardo Romeo et Nadia Ouazarf,
 Romain Silva Macedo et Anne-Claire Coiffard.

Maria Eibenschuetz (veuve Lipman-Wulf),
 Ahmed Zeddami.

Février
 Mohammed Akdim,
 Denise Arsac (veuve Mercier),
 Ginette Clément (veuve Catlin),
 Jean-Pierre Dussaussois,
 Alphonsine Gérard (veuve Seguin),
 Serge Grabisza,
 Jean Le Rigoleur,
 Jacques Marchandise,
 Bonaventura Melato,
 Ouerdia Mohammadi (épouse Kafi),
 Gérard Mortier,
 Josette Riberon (veuve Gillette),
 Jeanne Rogier (veuve Revil).

Décès

Décembre
 Bernard Delattre.
Janvier
 Renée Delètre (veuve Chaif),

Directeur de la publication : Alexandre Joly / Rédacteur en chef : Jacques Bozzi /
 Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Michael Barriera, Saber Harb, Anthony Voisin, Lionel Pagès (couverture) / correcteur : Olivier Chauche / Assistante de rédaction : Anne Dudoit / Ont collaboré : Vincent Dubuc, Sophie Jobez / Tirage : 15 000 exemplaires / Impression : Maulde et Renou / Distribution : Trinité / ISSN : 0183-0880 / Contact : 16, rue Gambetta BP 120, 78805 Houilles Cedex